



Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Rapport d'activités / 2012



Approuvé par
l'Assemblée Générale
du 05 avril 2013



www.audap.org





LE MOT DU PRÉSIDENT

2012 marque une étape dans la construction de l'outil d'ingénierie qu'est l'Audap. La structure partenariale très particulière, organisée autour de ses cinq membres principaux* est maintenant stabilisée. Ce partenariat, incluant les communautés de communes, les syndicats de SCoT et les syndicats de transports exprime des attentes de plus en plus importantes vis-à-vis de l'agence. La qualité des prestations et l'engagement des salariés de l'Audap permettent à cet outil de démontrer jour après jour l'utilité de ses expertises et de ses propositions, dans sa mission d'aide à la décision des collectivités.

2012 nous a permis d'approfondir des partenariats en dépassant les demandes spécifiques et légitimes des uns et des autres. L'Audap est avant tout le lieu des échanges. Des groupes constitués de nombreux partenaires ont travaillé des objets aussi divers que les mobilités ou l'habitat. La connaissance, la compréhension et la capacité à utiliser les très nombreuses données détenues par l'agence constituent également un espace d'acculturation partagé pour chacun de ses partenaires qui le souhaite.

2012 a montré la capacité de se saisir à l'Audap de toutes les échelles d'intervention. Les objectifs nationaux doivent se retrouver dans les dossiers traités pour la Région Aquitaine - Synthèse des perspectives d'aménagement et développement des territoires du Grand Sud-Ouest (SPADT) - tout autant que dans l'accompagnement du Conseil Général dans son engagement pour le développement durable (Agenda 21) et dans sa politique de mobilité ou dans les dossiers locaux pour les EPCI.

2012 marque aussi des investissements temps très importants sur des dossiers qui trouveront un aboutissement en 2013. Ce sont les démarches des SCoT Bayonne Sud Landes et SCoT Grand Pau. Ce sont également les PDU de l'agglomération bayonnaise et de l'agglomération paloise ainsi que la remise à niveau de l'outil Observatoire 64 ; mais aussi au niveau départemental le cheminement vers un schéma de la mobilité ou l'élaboration d'un PDH, voulu par le conseil général et l'Etat.

2012 enfin, a vu le départ de Damien Caudron, directeur de l'AUDAP depuis 2007. Il nous faut le remercier du travail accompli dans la structuration et la légitimité reconquise de l'agence. Il a accompagné l'élargissement du partenariat, et le développement de l'équipe. Qu'il trouve dans ses nouvelles fonctions toutes les satisfactions qu'il mérite.

2013 ouvre de nouvelles perspectives et notamment le chantier de construction du nouveau projet d'agence 2014/2016 pour lequel tous les partenaires seront sollicités. Celui-ci devra fixer les perspectives d'avenir alors même que les territoires sont en mouvement et que le cadre législatif va faire évoluer les besoins et les pratiques.

Jean-Pierre Voisin

*Président de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées
Vice-Président de l'Agglomération Côte Basque Adour*

* l'Etat, le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général 64, l'Agglomération Côte Basque Adour et la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

LES MEMBRES DE L'AUDAP

ADMINISTRATEURS		
Membres de droit	titulaires	suppléants
ÉTAT	Préfet des Pyrénées-Atlantiques* Directeur de la DREAL Aquitaine Directeur de la DDTM 64	<i>Sous-Préfet de Bayonne</i> <i>Délégués territoriaux de la DDTM</i> <i>du Pays basque et du Béarn</i>
Conseil Régional d'Aquitaine	François MAÏTIA* Anne BERNARD David GROSCLAUDE	<i>Mathieu BERGE</i> <i>Sylvie SALABERT</i> <i>Bernard UTHURRY</i>
Conseil Général Pyrénées-Atlantiques	Marie-Pierre CABANNE* Henri ETCHETO Max-François BRISSON	<i>Christiane MARIETTE</i> <i>Jacques CASSIAU-HAURIE</i> <i>Bernard AUROY</i>
Agglomération CÔTE BASQUE ADOUR	Jean-Pierre VOISIN** Martine BISAUTA Michel VEUNAC	<i>Georges DAUBAGNA</i> <i>Guy LAFITE</i> <i>--</i>
Communauté d'Agglomération PAU - PYRÉNÉES	Michèle LABAN-WINOGRAD* André ARRIBES Jean-Yves LALANNE	<i>Christian LAINE</i> <i>Monique SEMAVOINE</i> <i>Bernard LACLAU-LACROUTS</i>
Membres adhérents	titulaires	suppléants
SM SCoT Bayonne Sud Landes	Jean-René ETCHEGARAY*	<i>Jean-Marc LARRÉ</i>
SM SCoT Grand Pau	Jean-Pierre MIMIAGUE*	<i>André CAHAUPÉ</i>
CdC Nive-Adour	Maurice LAMY*	<i>Michel THICOÏPÉ</i>
CdC Pays de Nay	Christian PETCHOT-BACQUÉ*	<i>Jean-Yves PRUDHOMME</i>
SMTU Pau Porte des Pyrénées	André DUCHATEAU	<i>Jean-Claude BOURRIAT</i>
SMTc Côte Basque Adour	Paul LARROQUE	<i>Nathalie BILLOT-NAVARRÉ</i>
SM ELR Pau-Oloron	Christian LÉCHIT	<i>Jean-Étienne GAILLAT</i>
CdC Piémont-Oloronais	Jean-Étienne GAILLAT	<i>--</i>
CdC du Seignanx	Christine DARDY	<i>Bernard CORRIHONS</i>
CdC Errobi	Paul BAUDRY	<i>Vincent CARPENTIER</i>
CA Sud Pays Basque	Marie-Josée MIALOCQ	<i>Jean-Pierre CASTANIER</i>

Outre les représentants des membres de l'association, sont invités à l'Assemblée générale des organismes intéressés aux missions de l'agence d'urbanisme, notamment les conseils des élus et de développement du Pays Basque, le conseil de développement du Grand Pau et l'association des maires du Département ; ainsi que les structures avec lesquelles l'AUDAP a des conventions de partenariat.

* Administrateur membre du bureau de l'agence.

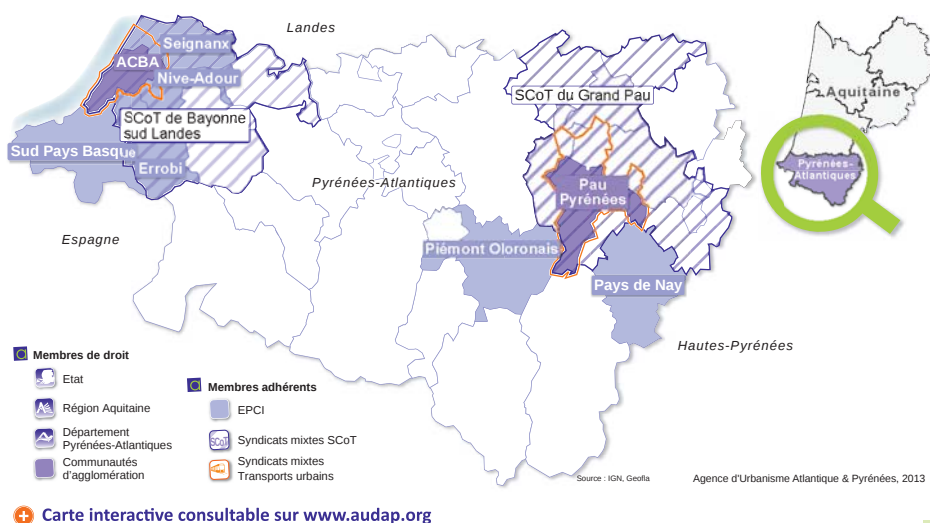
** Président de l'agence, administrateur membre du bureau.

L'ÉVOLUTION DU PARTENARIAT ET DES STATUTS

L'adhésion à l'agence, de trois communautés de communes (Sud Pays basque, Errobi et Pays de Nay) fin 2011, a été l'occasion de revoir le fonctionnement des instances de l'agence dans un objectif de simplification. Le Bureau du 9 février 2012 a travaillé sur un projet de modification des statuts tenant compte des orientations fixées par le conseil d'administration du 24 novembre 2011 puis ce sont les conseil d'administration et assemblée générale extraordinaire convoqués le 10 mai 2012 qui ont respectivement examiné puis approuvé la modification des statuts. Depuis, les instances associatives s'organisent autour de l'assemblée générale et du bureau, le conseil d'administration étant supprimé. Il s'ensuit une nouvelle répartition des compétences et une évolution de la composition de l'assemblée générale, sans modifier les équilibres

entre les membres. La composition du Bureau a été élargie, de 7 à 9 personnes. Les deux postes supplémentaires destinés aux représentants des communautés de communes sont occupés. La nouvelle assemblée générale comprenant dorénavant des titulaires et suppléants et le nouveau bureau ont été installés le 11 juillet 2012.

En 2012, le bureau s'est réuni 3 fois, le Conseil d'administration 1 fois et l'assemblée générale 3 fois dont une séance extraordinaire. Le comité technique partenarial composé de représentants techniques des membres s'est rencontré à 4 reprises pour discuter et suivre l'état d'avancement du programme partenarial à partir du tableau synthétique et des fiches projet ouvertes pour chaque ligne d'activité.



LES COLLABORATIONS PARTENARIALES

L'AUDAP développe des collaborations avec les acteurs du territoire intervenant dans des champs complémentaires aux siens à la fois pour s'en enrichir mais aussi pour mettre en partage ses compétences et expertise, pour que cela profite au territoire. Ces échanges cadrés par des conventions de partenariat concernent essentiellement l'Université Pau Pays de l'Adour

avec l'intervention de chargés d'études de l'agence dans diverses formations mais aussi une collaboration méthodologique sur l'Observatoire des loyers privés avec le Master Economie. Des échanges ont lieu avec les deux CCIT du département, qui ont pu nourrir les réflexions de l'agence notamment sur les volets commerciaux des SCOT.



SOMMAIRE

Introduction	8
Les dossiers et actions phares 2012	10
Les activités du programme partenarial	12
• Axe A - Promouvoir un aménagement durable	12
• Axe B - Développer les territoires	19
• Axe C - Promouvoir la mobilité durable	27
• Axe D - Développer les outils de connaissance territoriale	28
Les ressources	36
L'équipe	37
Tableau synthétique du programme partenarial	38





INTRODUCTION

Le programme partenarial d'activités constitue un élément central du fonctionnement de l'AUDAP puisqu'il est élaboré chaque année avec les adhérents de l'agence puis approuvé par l'assemblée générale.

Il s'inscrit dans les orientations du projet d'agence 2011-2013, et pour cela, il doit non seulement retranscrire les attentes de chacun des membres, mais aussi les inscrire dans une perspective territoriale et partenariale, cohérente et durable.

L'organisation du programme d'activités 2012 de l'AUDAP s'appuyait sur les thématiques d'intervention attendues des agences d'urbanisme telles que précisées dans le protocole de coopération Etat-FNAU signé en octobre 2011. Ce protocole précise le soutien de l'Etat aux agences d'urbanisme au regard des objectifs du Grenelle de l'environnement et à la nécessité de promouvoir un aménagement durable des territoires :

- Aller vers une ville économe et durable ;
- Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville ;
- Développer l'offre d'habitat ;
- Coordonner les politiques de mobilité ;
- Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation.

Sous ces 5 items, repris en 4 axes, 51 lignes de projets ont été activées en 2012. Le programme de travail a ensuite été ajusté trimestriellement pour tenir compte des contraintes de chaque partenaire et de l'avancement réel des différentes démarches.

Ce dispositif permet de mieux répondre aux attentes et d'optimiser l'organisation de la charge de travail de l'équipe. Un document récapitulatif des évolutions successives garde trace de ces changements.

LES DOSSIERS ET ACTIONS PHARES / 2012



2012 a été pour l'AUDAP, l'opportunité de découvrir de nouveaux territoires de collaboration, d'innover dans ses pratiques, de mieux faire connaître son activité et partager ses savoirs. Cette volonté permanente de se renouveler s'est concrétisée,

• à travers sa manière de collaborer



L'élaboration de la SPADT - *synthèse des perspectives d'aménagement et de développement des territoires du Grand Sud Ouest* - a initié une collaboration de travail entre trois agences d'urbanisme - A'Urba à Bordeaux, AUAT à Toulouse et l'AUDAP pour Bayonne et Pau - et a permis d'expérimenter des outils de travail à distance (plateforme d'échange, visio-conférence...).



Dans la continuité du Livre Blanc d'Infrastructures de Transports de l'Eurocité Basque, l'agence contribue pour le compte de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi (GECT), toutes deux autorités régionales du transport ferroviaire, au projet transfrontalier financé par le FEDER, Transfermuga. Cette étude sur les flux de déplacement des voyageurs au sein du corridor Bayonne-Donostia initie des échanges avec la Société Euskoten et l'insitut basque de la logistique et de la mobilité durable.

• à travers sa manière d'observer



Pour connaître les pratiques de déplacement des habitants du Haut-Béarn, l'agence a développé un nouveau savoir-faire en réalisant deux enquêtes en lignes qui ont permis aux habitants et entreprises d'apporter des informations utiles au Syndicat mixte d'études de la liaison routière Pau-Oloron. Ce dispositif d'enquête en ligne a aussi été mis en œuvre avec succès dans le cadre de l'observatoire départemental des loyers privés.

*L'enquête en ligne
Loyers privés 2012
a recueilli plus de
2000 réponses*

L'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques complète sa base de données par de nouvelles sources issues de la Banque de France, des Caisses d'Allocations Familiales et de Demande de Valeurs foncières pour développer des approches croisées et proposer un regard sur la vie des territoires.



• à travers sa manière de communiquer

Les Notes de l'Observatoire partenarial 64 sont réalisées et diffusées trimestriellement. Elaborées à partir d'une donnée de l'Obs64, ces notes présentent une analyse du territoire intéressant les partenaires, avec des zooms sur les secteurs à enjeux, notamment les agglomérations.

En 2012, elles ont porté sur les dynamiques de construction de logements, la vacance, les mutations immobilières et la taxe d'habitation.



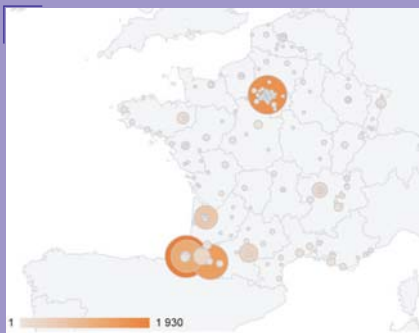
La nécessité de rendre plus visibles les travaux menés, de partager les réflexions engagées, de faire bénéficier le plus grand nombre des retours d'expériences a été inscrite dans le projet d'agence.

Pour ce faire, de nouveaux médias ont été mis en place : une info-lettre mensuelle numérique, l'Infaudap, pour informer des actualisations du site internet ; une publication périodique, les cahiers de l'AUDAP, dont le dossier central a traité du rapport d'activités de l'agence en mars 2012 et de la définition du renouvellement urbain en octobre 2012.

ZOOM

EN 2012, www.audap.org c'est :

- + 10 621 visites (885/mois ; 29/jour)
- + dont 6 095 visiteurs uniques



* Source : Google analytics – 19/03/2013

LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PARTENARIAL

A 1- PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE À PARTIR DES GRANDES ÉCHELLES TERRITORIALES

Directive territoriale d'aménagement et de développement durable (DTADD), une expertise au service du massif forestier aquitain

Une directive territoriale d'aménagement et de développement durable (DTADD) est un outil juridique permettant à l'État, sur un territoire donné, de formuler des obligations ou un cadre particulier concernant l'environnement ou l'aménagement du territoire. C'est en mars 2012 qu'une telle démarche a été initiée pour le massif forestier dont les enjeux de préservation dépassent le seul cadre régional.

Pour la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine l'AUDAP a contribué à cette démarche par sa connaissance d'une partie des territoires concernés et de leurs projets. Elle a apporté son regard complémentaire aux autres partenaires impliqués dans la rédaction d'un document cadre « Valeurs et objectifs pour le massif forestier des landes de Gascogne », et sa capacité à « faire parler la donnée » (ex. : réalisation d'un travail d'analyse d'imagerie satellitaire sur les 30 dernières années).

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

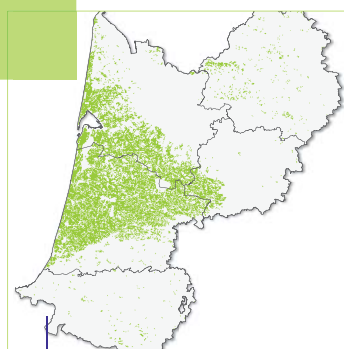
Etat - DREAL

Mission : Travaux de télédétection sur l'évolution du massif forestier ;

Participation au comité d'experts mis en place par la DREAL.

Chef de projet : Marc Trinqué

Jours d'étude : 75



Le massif forestier des Landes de Gascogne



L'embouchure de l'Adour, et le port de Bayonne

Etude sur l'organisation de l'espace littoral, un partage de connaissances

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral a souhaité engager une étude sur l'organisation de l'espace littoral aquitain en continuité du Plan de Développement Durable. Portée par le Conseil Régional d'Aquitaine, l'Etat et le Conseil Général⁶⁴, la mission confiée à l'AUDAP visait à produire de l'expertise territoriale pour définir un projet et faciliter l'articulation avec les démarches de planification locale et la DTADD.

En 2012, l'agence a plus particulièrement contribué à l'élaboration du cahier des charges de l'étude à conduire et participé aux temps d'animation de la démarche. Les travaux réalisés dans le cadre du suivi de l'évolution de l'occupation du sol auxquels l'agence a participé, servent aujourd'hui de référence à plusieurs échelles géographiques.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Conseil régional d'Aquitaine - Etat
- Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Mission : Accompagner le GIP Littoral dans la définition d'une étude pour l'organisation de l'espace littoral.

Chef de projet : Marc Trinqué

Jours d'étude : 12



*Le littoral basque :
une côte rocheuse et découpée*

Synthèse des perspectives d'aménagement et de développement des territoires (SPADT), une collaboration inter-agences à l'échelle du grand Sud-Ouest

L'élaboration de la SPADT a été engagée sous la responsabilité de la DREAL Aquitaine mais implique les DDT(M) et les collectivités concernées ainsi que de nombreux partenaires. L'AUDAP a été chargée de produire avec les agences d'urbanisme de Bordeaux et de Toulouse le document qui figurera dans le dossier d'enquête publique du grand projet d'infrastructures du Sud-Ouest (2013). Pour ce faire, un cahier des charges a été élaboré conjointement et deux experts ont été mobilisés. L'AUDAP a assuré la coordination de l'ensemble (réfèrent pour la DREAL, organisation de la production...). Démarrée en 2012, la SPADT a été finalisée fin 2012. Elle met en visibilité les perspectives et les projets d'aménagement affichés dans les documents cadres, à l'échelle nationale et européenne, à l'échelle des territoires GPSO et sur les 14 espaces de cohérence préalablement identifiés. Le document est construit sur ces trois échelles géographiques et complété d'une partie « recommandations » en vue de la mise en service de GPSO.

Concernant les espaces de cohérence, l'agence a travaillé plus spécifiquement sur le littoral basque, le Pays Basque intérieur, Dax et la côte landaise, Mont de Marsan et la forêt landaise ainsi que sur le Béarn/Bigorre. Elle s'est appuyée sur les réflexions en cours en matière de stratégies de développement, d'aménagement territorial ou de programmation (SCoT, PDU, PLH/PDH, schéma d'agglomération paloise, réflexions prospectives Pays basque, schéma régionaux et départementaux, etc.).

Pour mettre en perspective les projets territoriaux, une trentaine de rencontres a été organisée avec les responsables techniques des territoires. Trois ateliers de travail ont été organisés à Bordeaux, Toulouse et Bayonne avec les membres du comité de pilotage (DREAL, DDT, SGAR, RFF) pour évoquer les enjeux supra-territoriaux

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Etat - Dreal

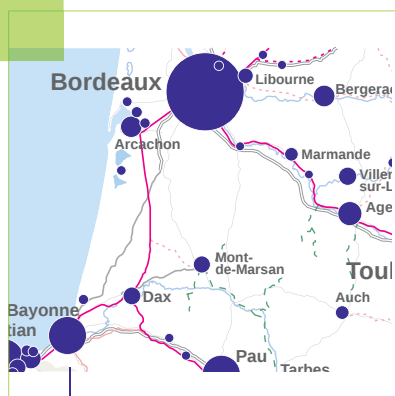
Mission : Document de synthèse des perspectives d'aménagement et de développement GPSO pour l'enquête publique.

Chef de projet : Marc Trinqué

Jours d'étude : 225

liés à GPSO, les stratégies d'accueil des gares et d'aménagement des pôles d'échanges dans les espaces de cohérence concernés et les recommandations possibles.

Cette démarche de travail multi partenariale impliquant des interlocuteurs répartis dans le grand Sud-Ouest a constitué une expérimentation constructive en termes d'usage et de développement d'outils collaboratifs.



Le Grand Sud-Ouest, l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées

Schéma régional de cohérence écologique, un échange de savoirs et de savoir-faire

L'AUDAP a apporté son expertise territoriale et participé à l'animation de la démarche d'élaboration de ce schéma, co-pilotée par l'Etat et le Conseil Régional d'Aquitaine. La mobilisation de l'agence a permis de croiser les approches tant en termes de contenu que de méthode entre l'échelle régionale et les projets territoriaux qu'elle accompagne.

L'agence a participé aux groupes d'expertise de l'étude technique réalisée sur la Trame Régionale d'Aquitaine (TERA) qui sert de base à la définition de la trame verte et bleue régionale. Associée aux comités départementaux mis en place dans les Landes et dans les Pyrénées Atlantiques, l'agence y a présenté les études trame verte et bleue réalisées dans le cadre du SCoT de l'Agglomération de Bayonne et du Sud Landes.

Aménageons le Pays Basque, un cadre de références partagé entre les intercommunalités

L'opération (A)ménageons le Pays Basque avait pour objectif de se finaliser en 2012, sous la conduite du Conseil des élus du Pays Basque et de l'AUDAP, avec l'appui du cabinet Acadie (Martin VANIER).

Pour concrétiser la vision issue des phases précédentes de la démarche, le principe de pacte, cadre de dialogue et de construction d'actions à mener, a été proposé aux collectivités pour asseoir :

- la reconnaissance d'un enjeu et d'une volonté commune à y répondre,
- un engagement dans la durée à respecter des orientations et des objectifs,
- une transaction par laquelle chacun doit trouver un intérêt en échange de son engagement,
- des moyens d'agir.

Pour rendre le principe opérant, 4 pactes ont été imaginés autour de préoccupations majeures du territoire : l'eau, l'habitat, le foncier productif, les fonctions de centralité.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Conseil régional d'Aquitaine - Etat

Mission : Expertise des études réalisées, participation aux réunions de travail, animation.

Chef de projet : Marc Trinqué

Jours d'étude : 18

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Etat - Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Mission : Définition des pactes d'aménagement

Chef de projet : Damien Caudron

Jours d'étude : 76



A 2 - PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE PAR LES SCoT(s)

Les SCoT, accompagnement et production de projets complexes

Tant à Pau qu'à Bayonne, l'AUDAP a poursuivi en 2012 sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage des SCoT mais surtout de maîtrise d'œuvre visant à produire les différentes pièces constitutives du dossier : rapport de présentation (diagnostic et état initial de l'environnement), PADD, DOO/DAC, évaluation environnementale. L'agence a aussi participé à l'animation et au pilotage de la démarche.

En 2012, le PADD du SCoT du Grand Pau a été produit puis soumis pour avis aux EPCI et aux personnes publiques associées (PPA). Il a été finalisé en fin d'année afin que puisse se tenir le débat réglementaire tel que prévu par la procédure. Le volet commercial ne sera intégré qu'en 2013 car il s'appuie pour partie sur les études engagées en septembre 2012 par l'agglomération paloise pour son schéma de développement commercial. Concomitamment, l'AUDAP a engagé avec l'appui du cabinet ADAGE et le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne l'évaluation environnementale du projet. La méthodologie mise en place a permis une acculturation professionnelle des équipes de l'agence et de la transposer au SCoT de l'agglomération bayonnaise.

Le PADD du SCoT BSL a été débattu fin 2011. L'année 2012 a porté sur l'ajustement de l'état initial de l'environnement comme suite aux divers retours des EPCI et des PPA. L'évaluation environnementale s'est poursuivie. Le Document d'Orientations et d'Objectifs et le DAC ont été finalisés fin novembre en vue d'être soumis pour avis aux PPA.

Le parti pris par le SCoT BSL de construire un projet dans une grande proximité avec l'ensemble des collectivités est une garantie d'acceptabilité et de portage politique des orientations définies en matière d'aménagement durable du

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

SM SCoT BSL

Mission : Elaborer les documents constituant le(s) SCoT(s)

Chef de projet : Létizia Delorme

Jours d'étude : 410

Maître(s) d'ouvrage(s) :

SM SCoT GP

Mission : Elaborer les documents constituant le(s) SCoT(s), animer un groupe de travail «indicateurs/mise en oeuvre des SCoT(s)»

Chef de projet : Pascal Gasc

Jours d'étude : 310

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat

Mission : Animer un groupe de travail «indicateurs/mise en oeuvre des SCoT(s)»

Chef de projet : Marc Trinqué

Jours d'étude : 12

territoire. Deux ateliers (trame verte et bleue/ agriculture – Habitat/Densités et formes urbaines) et plusieurs comités techniques et de pilotage notamment pour le commerce ont été préparés et animés par l'agence avec les services du Syndicat mixte.



La problématique des déplacements du SCoT BSL



SCoT du Grand Pau,
Les coteaux de Jurançon

Néanmoins, ce choix légitime a engendré des temps d'élaboration plus importants et a nécessité une implication de l'agence dans la durée au-delà de ce qui était programmé.

Il en ressort que pour le SCoT du Grand Pau, compte tenu des perspectives de finalisation en 2013, il conviendra de déterminer une organisation pour l'élaboration du projet qui trouve un juste milieu entre « production technique » soumise à débat et « partage politique » dans la définition des orientations et des objectifs.

Dans la poursuite de ces démarches, l'animation d'un groupe de travail multi partenarial concernant ses SCoT pour :

- construire une batterie d'indicateurs,
- et proposer des outils de mise en œuvre des SCoT.

Prévu en 2012, l'engagement effectif de la mission a été retardé en raison des priorités à gérer. Il est donc reconduit en 2013.

A côté, la collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne s'est poursuivie par l'engagement d'une démarche pédagogique sur les problématiques liant « eau et urbanisme ». En 2012, un atelier de travail consacré à la prise en compte de l'assainissement dans les stratégies d'aménagement du territoire a été organisé pour le SCoT du Grand Pau. L'agence a assuré la production des éléments nécessaires, animé l'atelier et produit les actes.

Une démarche similaire pour apporter un éclairage sur la prise en compte des problématiques de gestion des eaux pluviales dans la conception de projets urbains servira de base pour la construction d'un évènement en 2013.

REPÈRES

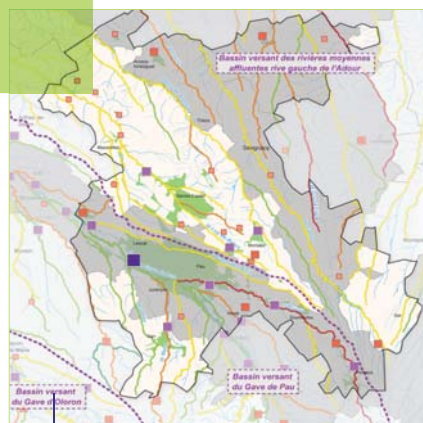
Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat

Mission : développement d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne en lien avec les SCoT(s)

Chefs de projet : Pascal Gasc ;
Antonia Garcia-Lancesseur.

Jours d'étude : 76



Carte «Qualité des cours d'eau
et assainissement collectif»
Extrait des actes «Eau et Urbanisme»

A 3 - PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE EN REPÉRANT LES ENJEUX D'AVENIR

L'AUDAP actrice de la 33^e rencontre nationale de la FNAU

Bordeaux a accueilli les 19, 20 et 21 novembre 2012 la 33^e rencontre nationale de la FNAU. C'était l'occasion pour l'AUDAP d'investir un peu plus la collaboration engagée depuis 2010 avec son homologue girondine, l'A'urba. En s'impliquant dans cette manifestation, l'agence valorise aussi son partenariat et ses territoires et s'ouvre à de nombreux réseaux professionnels. L'AUDAP a notamment organisé 3 ateliers métiers. Madame Marie-Pierre Cabanne, conseillère générale membre du bureau de l'agence, a participé lors de la plénière de clôture, à la table ronde consacrée à l'ingénierie territoriale.

[<http://www.rencontrefnau2012.org>]

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Partenariat

Mission : Contribution au montage de 3 ateliers des «journées ateliers-métiers»

Chef de projet : Damien Caudron

Jours d'étude : 30



Exposition des sujets des ateliers,
Rocher de Palmer, Cenon.

B 1- DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR L'ORGANISATION ET LE RENOUVELLEMENT DES ESPACES URBANISÉS

Le renouvellement urbain, une plus-value pour les territoires

Le thème du renouvellement urbain est au centre de nombreuses démarches de nos territoires et une ambition partagée par les membres de l'agence. Il marque donc un ensemble de missions du programme 2012.

Comme cette notion apparaît ambiguë, l'AUDAP a mis à profit son partenariat pluriel, qui incarne richesse de points de vue, diversité des problématiques et expériences, pour animer des temps d'échanges, les Pausas du renouvellement urbain. Ces espaces de neutralité ont libéré la parole et permis d'esquisser un langage et un référentiel communs.

Le dossier central des cahiers de l'audap n°2 publié à l'automne, s'est fait l'écho de ce questionnement pour une large mise en partage. Enfin, une conférence a été organisée le 21 novembre à Bayonne sur la question Renouvellement urbain, nécessité ou plus-value ? pour compléter ce débat par la mise en visibilité de réflexions, méthodes et projets mis en œuvre sur d'autres territoires.

REPÈRES

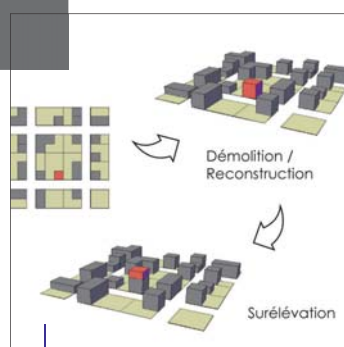
Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat

Mission : Animation groupe de travail «Définitions et cadre du renouvellement urbain»

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 84



Extrait schéma RU,
Cahiers de l'audap #2.



L'enveloppe réglementaire
du renouvellement urbain
dans l'Agglomération
Côte basque-Adour

Pour le renouvellement dans les sites d'activités économiques, deux démarches ont visé à expertiser les potentiels fonciers de développement des zones Induspal et Hermann pour l'agglomération paloise et celles du cœur de l'agglomération bayonnaise.

L'AUDAP a expérimenté deux méthodologies. Pour l'agglomération bayonnaise, une analyse statistique a permis de définir les caractéristiques économiques du site et une enquête réalisée auprès de 1 200 établissements de mettre en perspective leur situation.

Sur les zones économiques paloises, l'évaluation des potentiels de renouvellement a porté sur l'analyse de l'occupation de l'espace. L'agence a également produit un référentiel des pratiques en matière de renouvellement économique.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Côte basque Adour

Mission : Diagnostic sur la mutabilité des espaces économiques

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 102

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

Mission : analyse des potentialités de réinvestissement des zones d'activités économiques

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 76



La zone d'activité Hélioparc,
Pau.

Du projet stratégique à sa déclinaison locale : un accompagnement sur l'ensemble du processus de construction du projet

En 2012, les missions d'accompagnement des projets de l'agglomération paloise illustrent parfaitement l'intérêt pour la structure et son partenariat d'être présent aux principaux « temps du projet » à travers des missions de production, d'animation et de conseil.

La valorisation des démarches intercommunales, incarnées par la poursuite des études de secteurs (secteur sud) porte les prémisses d'une réflexion à l'échelle de l'agglomération, rendue nécessaire pour coordonner et hiérarchiser les actions communautaires. L'AUDAP a accompagné les services de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées dans une démarche de spatialisation des politiques et projets d'agglomération. Elles nécessitent notamment la production de supports cartographiques et l'analyse de données statistiques, pour aider à comprendre le positionnement de l'agglomération dans un territoire élargi. La validation de l'intérêt de la démarche à mi-parcours a permis d'affiner la connaissance de la dynamique du territoire par des rencontres bilatérales avec chacune des communes. Des ateliers sont programmés début 2013 pour partager une première vision de la stratégie possible de développement. Cette démarche se finalisera en 2013 et pourrait, dans un second temps, servir de socle à un projet d'aménagement et de développement intercommunal.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération Pau Pyrénées

Mission : recueil et analyse des données , politiques territorialisées et projets pour une vision d'agglomération

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 186



Projet de schéma d'agglomération, Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.

En parallèle, l'animation d'une réflexion pour élaborer un projet de territoire sur le secteur sud de l'agglomération a permis de calibrer les actions à engager pour faire vivre la démarche. L'agence s'est concentrée sur la production d'un schéma d'orientations intercommunal qui clôturera la mission en fin d'année. Ensuite l'animation d'ateliers thématiques sera assurée par les services de l'agglomération pour venir alimenter ce document d'orientations stratégiques.

L'implication de l'AUDAP sur la démarche de projet autour de la mise en œuvre du BHNS, a fait dialoguer projet urbain et projet de déplacement, révéler les potentialités des quartiers, et donner à voir les évolutions possibles. Cette réflexion a contribué à coordonner l'avancée des travaux de la maîtrise d'œuvre en faisant dialoguer un projet opérationnel avec les opportunités du territoire à terme.

Ainsi, de l'aide à l'élaboration d'un schéma d'agglomération au conseil sur un projet d'aménagement (les berges de l'Ousse, le quartier du Hameau), ou encore à la participation à des groupes de travail techniques sur des études urbaines (Université technopole Hélioparc), les champs d'intervention de l'agence auprès de l'agglomération paloise se sont considérablement élargis en 2012.

Cette diversité d'actions et d'échelles d'intervention est garante de la cohérence des choix stratégiques des collectivités aux différentes échelles du projet urbain.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération
Pau-Pyrénées

Mission : Orientations de
développement du secteur Sud de Pau

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 48

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération
Pau-Pyrénées et SMTPPP

Mission : Articulation des projets
urbains palois autour des axes TC

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 70



*schéma de
synthèse des enjeux
secteur sud de
l'agglomération
paloise*



*Articulation urbanisme transport
le long des axes de TC de l'agglomération
paloise : Approche sectorisée et
premières préconisations*

Des préoccupations de développement durable partagées à l'échelle départementale

Le Département des Pyrénées Atlantiques a adopté un Agenda 21 en 2010, dont la première orientation porte sur la définition et la mise en œuvre d'une politique de lutte contre l'étalement urbain. La première action associée est l'élaboration d'une vision départementale cohérente en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

En 2011, l'agence a produit ce document cadre stratégique exprimant ce point de vue départemental. En 2012, le travail s'est poursuivi par un inventaire des politiques départementales qui impactent les modes d'urbanisation pour en faire, en collaboration avec les services, un bilan objectivé accompagné de pistes d'inflexion. A terme, ce cheminement pourrait amener à interroger les modes de faire, les projets et soutiens départementaux pour les faire évoluer en cohérence avec la refonte de l'aide aux acteurs publics locaux.

En effet, parallèlement, le Département remanie son règlement d'intervention auprès des collectivités, et mobilise l'agence pour identifier les polarités du département. Il s'agit de construire une méthodologie reproductible dans le temps, d'identification et de hiérarchisation de ces polarités. La demande initiale a été complétée en cours d'année par une approche de la typologie des communes en fonction de leurs ressources fiscales et là encore d'une recherche méthodologique pérenne. Elle se poursuivra par la recherche de critères et d'indicateurs d'évaluation adaptés, dans le même temps que se construit le nouveau dispositif.

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Mission : déclinaison agenda 21 départemental : inventaire et analyse des actions et dispositifs départementaux au regard du cadre stratégique

Chef de projet : Régine Chauvet

Jours d'étude : 40

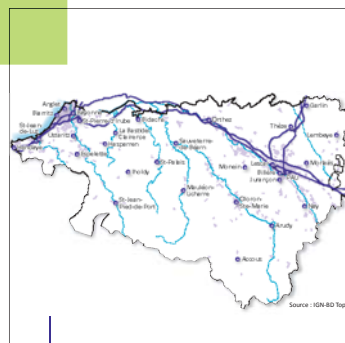
Maître(s) d'ouvrage(s) :

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Mission : identification des polarités du département et approche de la typologie des communes par ressources fiscales

Chef de projet : Damien Caudron

Jours d'étude : 82



Le département des Pyrénées-Atlantiques.

B 2 – DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

La prise en compte de l'habitat à toutes les échelles du territoire

Le Département des Pyrénées Atlantiques et l'Etat se sont lancés en 2012 dans l'élaboration d'un Plan Départemental de l'Habitat. Sa réalisation a été confiée à un bureau d'études mais mobilise l'AUDAP qui intervient sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la production, l'animation et l'expertise.

Le projet est envisagé en 4 temps avec la production d'un diagnostic en 2012, la définition des orientations, d'un programme d'actions et la mise en place d'un dispositif du suivi en 2013. La co-maîtrise d'ouvrage a souhaité que le PDH s'inscrive dans une démarche concertée. L'agence a ainsi animé 10 rencontres territoriales sur la base de la production de « portraits » par territoire et accompagné les échanges avec les SCoT. Ces éléments sont directement versés au diagnostic réalisé par le bureau d'études. L'agence mobilise également l'observatoire 64 pour fiabiliser les données du bureau d'études. Elle complète les expertises en développant par exemple des éléments spécifiques sur l'évolution de l'occupation du sol.

Au-delà du rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, les travaux sur lesquels l'agence est attendue lui permettent de contextualiser le diagnostic et les orientations du PDH dans une approche transversale des politiques publiques : SCoT, PLH, schémas de mobilité, aide aux tiers, politique territorialisée du département... Le PDH est un chantier majeur qui se poursuivra en 2013.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Co-maîtrise d'ouvrage Etat / CG64

Mission : accompagnement de l'élaboration du PDH

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 175





Quartier Sutar,
Anglet.

Les agglomérations paloise et bayonnaise sont engagées dans la mise en œuvre de leur PLH. L'AUDAP poursuit auprès d'elles sa mission d'accompagnement (animation et production). L'essentiel de l'intervention concerne le suivi des PLH dans la perspective de la réalisation de bilans contextualisés, partagés et communiqués. En 2012, à Pau et à Bayonne, l'agence a plus particulièrement capitalisé une partie des bases de données nécessaires à la réalisation de ces bilans et renseigné les indicateurs établis. Elle a participé à la création des tableaux de bord. La plupart des données sont mises en partage dans le cadre de l'observatoire 64.

L'agence a produit des analyses sur les logements dans les agglomérations et leur bassin de vie en lien avec les évolutions territoriales et les enjeux exprimés dans les documents cadres. Ces analyses ont été débattues dans l'agglomération bayonnaise lors d'une conférence intercommunale du logement puis diffusées par le biais d'une « lettre de l'habitat ». A Pau, l'agence a réalisé le premier numéro de « l'observatoire habitat de l'agglomération paloise ». Cette publication a été complétée de documents de synthèse/communication mettant en perspective les résultats d'une première année de programmation logement et de fiches bilan synthétiques de chaque action du PLH.

Les démarches sont assez similaires car les territoires sont confrontés aux mêmes problématiques de mise en œuvre ou de construction d'outils de suivi/évaluation. Ainsi, l'agence a mis en place un groupe de travail en partenariat avec l'Etat, le Département, le Conseil Régional d'Aquitaine et les agglomérations, ouvert aux communautés de communes et autres acteurs du territoire pour partager ces problématiques et les expériences réalisées. Le suivi des permis de construire est une des préoccupations majeures.

REPERES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération Pau Pyrénées

Mission : appui au PLH, observatoire et rapport bilan 1ère année

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 64

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Côte basque Adour

Mission : appui au PLH, animation de la CILH, support de communication.

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 106

Partenaire(s) Pilote(s) :

Partenariat

Mission : animation d'un groupe de techniciens habitat pour mutualiser des outils et partager des expériences.

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 36



Carte de localisation des logements
commencés entre 2009 - 2011
Agglomération Côte basque Adour

B 3 – DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR UNE COORDINATION DES PROJETS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

La connaissance du marché de l'immobilier tertiaire

Les agglomérations de Bayonne (2012) et de Pau (2011) ont toutes deux engagé une démarche pour disposer d'indicateurs sur l'état du marché de l'immobilier d'entreprises.

Les éléments de connaissance recueillis doivent permettre à terme d'orienter les programmations pour l'accompagnement de grands projets comme le développement urbain autour des gares TGV à Bayonne ou Portes des Gaves à Pau.

Les travaux de production des éléments de connaissance et d'animation dans le cadre de rencontres avec les agences immobilières ont donné une visibilité de l'état du marché (stock disponible, volume des transactions, prix pratiqués, etc.) et confirmé la possibilité de pérenniser un outil d'observation dans les deux agglomérations. Ils confirment sur certains secteurs stratégiques les enjeux de veille ou de maîtrise foncière, d'intervention en matière de requalification ou de reconversion.

Dans le secteur palois, ces éléments sont également utilisés pour l'élaboration du schéma d'agglomération.

Restitués devant les commissions économiques de chaque agglomération et auprès des agences immobilières mobilisées, ces travaux donnent lieu à la production d'un rapport annuel.

Sur le secteur palois, l'outil étant opérationnel depuis 2011, un zoom est réalisé sur le centre-ville ainsi qu'un test visant à intégrer des éléments relatifs au foncier.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Côte basque Adour

Mission : analyse du marché local de l'immobilier d'entreprise et étude de faisabilité pour la mise en place d'un observatoire dédié

Chef de projet : Vincent Escartin

Jours d'étude : 35

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

Mission : observatoire de l'immobilier tertiaire

Chef de projet : Vincent Escartin

Jours d'étude : 42



Centre d'Affaires
des Lilas, Pau.

Les démarches d'urbanisme commercial

Les agglomérations de Bayonne et de Pau se sont engagées dans l'élaboration d'un schéma d'urbanisme et de développement commercial et ont confié à l'AUDAP une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et des travaux des bureaux d'études.

La démarche a été engagée en 2011 par l'agglomération de Bayonne et le projet a été adopté en mars 2012. L'agglomération paloise a lancé fin d'année l'élaboration de son schéma dans la perspective d'une finalisation en 2013.

La mobilisation de l'agence sur les deux territoires a facilité le transfert d'expériences avec l'organisation d'un séminaire sur le littoral puis sur le Béarn, inspirant le choix des problématiques, les exemples ou les intervenants repérés. Riche des enseignements tirés de la démarche bayonnaise, l'agence a proposé d'intégrer dans le cahier des charges de l'étude paloise les éléments nécessaires à l'élaboration du document d'aménagement commercial notamment en matière de diagnostic, suggérant également une animation conjointe DAC/schéma d'agglomération. En effet, les deux démarches ont été menées séparément sur la côte rendant la finalisation du DAC complexe.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Agglomération Côte basque Adour

Mission : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans les principales phases de l'étude de schéma d'urbanisme commercial

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 12

Partenaire(s) Pilote(s) :

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

Mission : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans la définition de l'étude et le choix du prestataire pour une stratégie de développement commercial

Chef de projet : Nicolas Gestas

Jours d'étude : 15



Halles d'Iraty,
Biarritz.

B 4 – DÉVELOPPER LES TERRITOIRES PAR LES GRANDS ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Port de Bayonne : une équipe missionnée pour le schéma d'aménagement du Port de Bayonne

L'AUDAP assure une assistance aux services de la Région en charge du Port de Bayonne. Une consultation a été engagée sur la base du cahier des charges discuté en comité technique. Après l'analyse des offres, le marché d'étude a été attribué au groupement d'urbanistes et paysagistes, MAP (Marseille Architecture Partenaires) - CTS - Trouillot Hermel - Urban-Eco. L'agence poursuit l'accompagnement du maître d'ouvrage tout au long de l'étude.

↘ REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Conseil régional d'Aquitaine

Mission : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans l'analyse des offres, production de données et supports

Chef de projet : Marie-Pierre Barré

Jours d'étude : 27



Port de Bayonne,
Vue d'Anglet

Des premières projections de populations collégiennes à un observatoire départemental de la vie collégienne

Le département des Pyrénées-Atlantiques après un premier travail de complément à l'étude sectorielle du Grand Pau a sollicité L'AUDAP afin de jeter les premières bases d'un observatoire de la vie collégienne sur l'ensemble du territoire départemental.

Au dernier trimestre 2012, l'AUDAP a intégré les bases de données et représenté sous forme cartographique les flux origine-destination des collégiens ainsi que les équipements, la sectorisation et les dérogations.

↘ REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Conseil général
des Pyrénées-Atlantiques

Mission : estimation à moyen et long terme de la population collégienne

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 22

C 2 – ACCOMPAGNER LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Une articulation des missions aux différentes échelles du projet

Sur la commune d'Ondres, l'élaboration du plan de référence a été un véritable outil au service de la cohérence des projets, il a servi de guide pour faire évoluer ce territoire.

Cette année, la poursuite du partenariat avec la communauté de communes du Seignanx a permis de franchir une étape nouvelle, illustrée par la recherche de solutions de réaménagement des voies structurantes et d'organisation du réseau des circulations douces. L'accompagnement de la commune de Saint-Martin, en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage s'est traduit en 2012 par la participation à un groupe de travail réfléchissant sur la mise en œuvre d'un des projets de développement de la commune.

Parallèlement, d'autres intercommunalités sollicitent l'expertise de l'agence sur le volet urbain. C'est le cas de la communauté de communes du Pays de Nay, qui s'apprête à prendre engagement avec la Région Aquitaine dans la perspective de la revitalisation des « pôles » gares à travers le contrat d'axes ferroviaires. Ce contexte l'a conduite à mobiliser l'AUDAP pour l'accompagner dans ses réflexions autour des quartiers de gare en spatialisant les enjeux sur ces sites stratégiques.

REPERES

Partenaire(s) Pilote(s) :

CC du Seignanx

Mission : accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration de projet de développement urbain

Chef de projet : Jacques Le Roux

Jours d'étude : 45

Partenaire(s) Pilote(s) :

CC du Pays de Nay

Mission : étude des enjeux autour des gares

Chef de projet :

Antonia Garcia-Lancesseur

Jours d'étude : 25

Partenaire(s) Pilote(s) :

CC Nive Adour

Mission : bilan final PLH

Chef de projet : Gaëlle Virely

Jours d'étude : 15



Projet urbain d'Ondres :
Extrait du Plan de référence

D 1 – PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE ...

Par le dialogue entre les acteurs des territoires

Plusieurs missions de l'AUDAP concourent au dialogue entre les acteurs de la mobilité, et notamment les autorités organisatrices de transport. Le groupe d'échange à l'œuvre en Béarn depuis 2009, et animé par l'AUDAP, se réunit trimestriellement. Le groupe de travail identique sera mis en place en 2013 en Pays Basque. De même, le COPIL de l'EMD basco-landaise ne s'étant pas réuni pour fixer les objectifs de l'année, seule l'exploitation des données « distances » a été réalisée.

En revanche une nouvelle enquête a été menée, afin de mieux appréhender les pratiques de déplacements des habitants du Béarn, et plus particulièrement ceux du Haut-Béarn. Deux questionnaires en ligne ont permis à quelque 680 habitants et à plus de 100 entreprises d'apporter des informations précieuses au Syndicat mixte d'étude de la liaison routière Pau-Oloron, mais aussi aux services du Département.

Deux volets complémentaires à la mission d'appui aux politiques de mobilité du Département ont été menés. L'un concerne l'organisation du réseau de transport interurbain, avec une analyse de données pour identifier les principaux besoins à satisfaire et une étude prospective concernant le Car à Haut Niveau de Service pour les lignes fortes du futur réseau. L'autre concerne la pratique utilitaire du vélo. Pour ce faire, l'AUDAP a été chargée de définir une stratégie d'actions permettant au Conseil Général d'investir ce champ complémentaire à ses interventions actuelles, les pratiques (cyclo)touristiques.

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat

Mission : animation d'un groupe d'échange technique AOT élargi en Béarn

Chef de projet : Sébastien Grandjean

Jours d'étude : 16

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Syndicat mixte d'étude de la liaison routière Pau - Oloron

Mission : réalisation d'une double enquête en ligne, habitants et entreprises

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 84

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Conseil général des Pyrénées-Atlantiques

Mission : assistance aux politiques de mobilité du Département sur le réseau interurbain et le vélo utilitaire

Chef de projet : Julien De Labaca

Jours d'étude : 112

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat

Mission : Exploitation de données spécifiques EMD-EGT en fonction des besoins

Chef de projet : Julien De Labaca

Jours d'étude : 30



D 2 – PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE ...

Par l'offre urbaine, interurbaine et régionale

Plusieurs missions, prenant en compte la diversité des modes de transport sont en cours. L'AUDAP est fortement impliquée dans l'élaboration des nouveaux plans de déplacements urbains (PDU) des agglomérations de Bayonne et de Pau, sous la conduite de deux syndicats mixtes de transports.

La réalisation des cahiers thématiques du PDU de Bayonne a permis de réunir le comité de pilotage et d'engager les groupes de travail. Des réunions de concertation se tiennent dans les 7 communes concernées et un questionnaire a été mis en ligne pour recueillir les avis des habitants. L'objectif est d'aboutir à une approbation à la fin 2013. L'AUDAP apporte par ailleurs son concours au Syndicat mixte de transports Côte Basque Adour pour les projets BHNS (dossiers de concertation, bilans LOTI...).

L'élaboration du PDU de Pau s'est poursuivie, l'AUDAP assurant des missions tant de coordination, que d'animation et même de production. En effet, peu satisfait de son prestataire, le syndicat mixte des transports a rompu le marché et confié à l'agence la charge de finaliser le PDU (conjointement avec ses services). Fin 2012, s'est engagée la phase de définition des scénarios (jusqu'au début 2013), puis viendra celle du plan d'actions. L'AUDAP est également associée à l'élaboration du projet BHNS, et notamment pour son articulation avec les tissus urbains concernés.

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

SMT CBA

Mission : accompagnement du PDU, assistance au pilotage et à la concertation

Chef de projet : Julien De Labaca

Jours d'étude : 147 + 22

Maître(s) d'ouvrage(s) :

SMT PPP

Mission : accompagnement du PDU, assistance au pilotage et à l'animation ; appui au fonctionnement du réseau urbain

Chef de projet : Sébastien Grandjean

Jours d'étude : 115 + 10

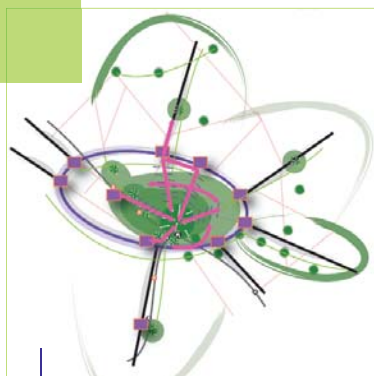
Maître(s) d'ouvrage(s) :

Agglomération Côte Basque Adour

Mission : assistance pour la mise en place du plan vélo à l'échelle du PTU

Chef de projet : Fanch Ruellan

Jours d'étude : 45



Système de mobilité et armature urbaine horizon 2030
PDU SMTU Pau Porte des Pyrénées

Par l'offre ferroviaire

La valorisation du réseau ferroviaire est une préoccupation majeure depuis plusieurs années tant en Pays basque qu'en Béarn. L'Audap est particulièrement investie sur ce sujet, qui renvoie tout autant vers l'aménagement du territoire que vers l'urbanisme.

La démarche d'élaboration des contrats d'axes en Béarn, initiée par la Région Aquitaine en 2010, est dans son ultime phase avec la remise des projets de contrats. L'année a été marquée par de nombreux temps d'échanges avec les territoires concernés, de Puyoo à Pau, de Pau à Montaut, de Pau à Oloron et à Bedous.

Une démarche de même ordre a été engagée pour l'axe de la Nive, et un premier comité de pilotage a pu se tenir fin juin. Le contexte est différent, avec une ligne secondaire nécessitant de forts investissements pour être sauvée.

Initiée en 2011, l'étude de valorisation de l'étoile ferroviaire bayonnaise a été présentée lors d'un comité de pilotage inter-AOT en mars dernier. Cette étude a permis de bâtir un diagnostic partagé sur le rôle que pourrait jouer le train dans des dessertes locales et périurbaines et d'identifier les potentialités de tels services. Un programme cible de développement des offres régionales a été proposé aux horizons SEA (densification de l'offre TER en 2017) puis GPSO (mise en place de services locaux transfrontaliers mais aussi de dessertes périurbaines à l'horizon 2020-2025). Un protocole d'intention a été rédigé. Sa validation conditionne la poursuite de cette démarche, et notamment d'envisager les aspects techniques, juridiques et financiers.

La gare de Bayonne constituera, dès 2017, l'une des gares de la grande vitesse dans le cadre du projet de LGV SEA. Cette perspective implique d'avancer concomitamment sur les questions suivantes :

- l'aménagement du plateau ferroviaire (accessibilité, aménagement capacitaire), cet aspect du projet dépend en grande partie des études engagées par RFF,

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Conseil régional d'Aquitaine

Mission : finalisation contrats d'axes Béarn

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 168

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat et Conseil régional d'Aquitaine

Mission : protocole d'intention pour la valorisation de l'étoile ferroviaire bayonnaise pour un projet de contrat d'axe Nive

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 65

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Agglomération Côte basque Adour

Mission : soutien à la maîtrise d'ouvrage sur les réflexions autour de la gare de Bayonne

Chef de projet : Romain Mathey

Jours d'étude : 118

- la modernisation du bâtiment voyageurs, qui relève de la filiale Gares et Connexions de la SNCF,
- l'accessibilité urbaine du pôle gare, et notamment les interfaces avec le projet BHNS et le développement d'un nouveau quartier gare, sous la conduite de la Communauté d'agglomération.

La mission d'appui de l'AUDAP à l'agglomération comprend le pilotage et l'animation de ce large dispositif d'études, notamment pour la définition d'un futur pôle d'échange multimodal.

Transfermuga, le rôle structurant du rail dans la mobilité transfrontalière

L'AUDAP a finalisé en 2010 l'actualisation du Livre Blanc d'Infrastructures de Transports de l'Eurocité Basque (Bayonne-Donostia), en collaboration avec le bureau d'étude LKS (Groupe Mondragon) et pour le compte de l'agence transfrontalière. Ce travail mettait en avant plusieurs leviers pour une mobilité durable à l'échelle de ce territoire dont une meilleure connaissance des flux et le développement d'une offre de transport ferroviaire transfrontalière.

Le projet Transfermuga est l'opportunité de poursuivre cette démarche. Il a pour objectif de promouvoir un modèle rationnel de gestion de la demande de transport dans l'Eurocité basque. Pour cela, il propose d'étudier les flux de déplacements des voyageurs au sein du corridor Bayonne-Donostia, afin de disposer d'une connaissance plus approfondie des déplacements transfrontaliers de personnes et de mesurer notamment le poids spécifique du rail.

Le projet TRANSFERMUGA est naturellement porté par l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi, dont les deux collectivités sont autorités régionales du transport ferroviaire. Il a été souhaité que l'AUDAP s'associe au projet du fait de son savoir-faire technique et de sa connaissance du territoire. Sont aussi impliqués la Société Euskotren et l'Institut basque de la logistique et de la mobilité durable. Il est financé à 65 % par le FEDER dans le cadre de l'Objectif 3 de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre. Engagé en septembre 2012, il se poursuivra sur l'ensemble de l'année 2013.

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Conseil régional d'Aquitaine - GECT

Mission : étude sur les mobilités tran, diagnostic territorial, cahier d'acteurs et processus d'enquêtes

Chef de projet : Julien De Labaca

Jours d'étude : 60



Transfermuga,
le périmètre d'étude

E – DÉVELOPPER LES OUTILS DE CONNAISSANCE ...

Par l'observation à différents niveaux

Dans la continuité de son programme partenarial, l'AUDAP développe une ingénierie spécifique et assure la collecte, l'expertise, la gestion et la restitution des données nécessaires à ses membres. La base de données partenariale a été complétée par plusieurs sources, les données de la Banque de France, des Caisses d'Allocations Familiales et de Demande de Valeurs Foncières. Fin 2012 plusieurs groupes de travail (Habitat/population, Documents d'Urbanisme, Mobilité) ont été réunis en vue de la construction d'un livrable standardisé généraliste. Le site extranet a connu des développements, notamment la création d'un onglet document, réservé pour le moment à l'information en continu en matière de documents d'urbanisme.

L'observatoire départemental des loyers privés a dépassé au fil des mois son partenariat initial (Etat, Département 64, CACBA, CAPP). Des partenaires techniques ont rejoint le dispositif des délégataires des aides à la pierre (CAF, ADIL, Agents immobiliers....). L'enquête en ligne a plus que doublé sa cible initiale avec plus de 2000 réponses sur l'ensemble du département. L'UPPA apporte des compléments méthodologiques à l'AUDAP sur la question des bases de données. A la demande de ses partenaires l'AUDAP a candidaté à l'appel à projet national lancé par le Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement. En décembre, l'agence a appris que l'Observatoire des loyers privés des Pyrénées-Atlantiques était retenu pour travailler sur un dispositif qui a terme devrait être généralisé à toute la France.

Le travail de l'année concernant l'appui aux dispositifs d'observation régionaux (dont ODTA) a été restitué en comité technique à Bordeaux le 8 octobre 2012, mettant fin à cette mission co-conduite par la DREAL Aquitaine et le Conseil Régional d'Aquitaine.

REPÈRES

Partenaire(s) Pilote(s) :

Membres de droit de l'agence et les EPCI adhérents.

Mission : bases de données et analyses mutualisées ; groupes techniques thématiques

Chef de projet : Didier Bésingrand

Jours d'étude : 446

Partenaire(s) Pilote(s) :

Partenariat

Mission : recueil et analyse de prix sur les loyers privés

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 84

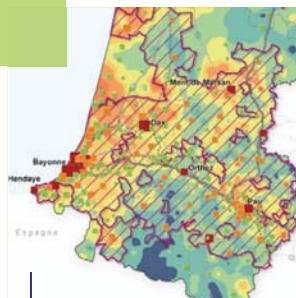
Partenaire(s) Pilote(s) :

Etat, DREAL et Conseil régional d'Aquitaine

Mission : observation des dynamiques territoriales en Aquitaine

Chef de projet : Marc Laclau

Jours d'étude : 90



L'accessibilité aux centralités en Aquitaine.

Extrait de l'ODTA

Par l'analyse et la production : livrables territoriaux standardisés

Les livrables territoriaux standardisés ont été mis à jour en continu durant le troisième trimestre. Les données de l'Insee livrées durant l'été ont été intégrées à l'échelle des EPCI. La structure construite a notamment permis de répondre rapidement aux sollicitations particulières des membres de l'Agence en adaptant tout ou partie des indicateurs selon les demandes spécifiques. Cette structuration souple des livrables territoriaux permet une illustration de la donnée complémentaire à celle de l'Observatoire 64, qui dispose d'indicateurs partenariaux.

Par la diffusion : les publications de l'agence

Depuis la refonte de son site internet, audap.org, l'agence édite chaque 1er jeudi du mois depuis mars 2012, une lettre électronique, l'Inf'audap, pour informer régulièrement ses partenaires des articles et documents mis en ligne.

A côté, une publication périodique, les Cahiers de l'Audap, a pour objet de traiter de sujets de fond en relation avec les activités de l'agence soit de questions d'aménagement et d'urbanisme en lien avec les besoins du territoire. Le 1er numéro en mars 2012 a consacré son dossier central au rapport d'activité, le numéro de septembre s'est fait l'écho des travaux d'une ligne partenariale du programme d'activités, les Pausas du renouvellement urbain. Diffusé sous format numérique, des exemplaires papier sont également imprimés et remis aux partenaires. Pour un bon repérage, ces deux publications sont adossées à la charte graphique de l'agence.

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Membres de droit de l'agence et les EPCI adhérents.

Mission : élaboration de livrable standardisé par EPCI sous format pdf d'une quinzaine de pages

Chef de projet : Didier Bésingrand

Jours d'étude : 124

REPÈRES

Maître(s) d'ouvrage(s) :

Partenariat

Mission : publications d'information

Chef de projet : Régine Chauvet

Jours d'étude : 140

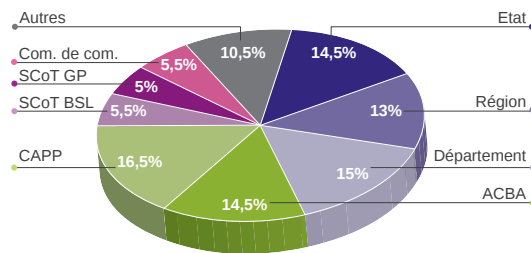


Le site audap.org,
et l'infolettre «Inf'Audap»

LES RESSOURCES

Pour que l'AUDAP ait pu être répondre aux attentes de ses partenaires en 2012, des moyens financiers et des ressources humaines ont été mobilisés.

Le budget de l'AUDAP, de l'ordre de 2 000 000 €, est financé par les cotisations et les subventions de ses membres adhérents qui se sont répartis comme suit :



L'effectif de l'AUDAP est resté stable en 2012 avec 28,5 ETP au 31 décembre. L'équipe comprenait à cette date 30 personnes, compte tenu de 4 temps partiels, avec 26 CDI en poste (plus 1 en formation de longue durée), 2 fonctionnaires mis à disposition et 1 fonctionnaire en disponibilité. Durant l'année les évolutions ont porté sur la fin d'un CDD en juin et la transformation de 3 autres CDD en CDI. Le confortement du poste de comptable a été réalisé en portant à 80 % son temps de travail, depuis octobre. Un renfort CDD de 5 mois est venu renforcer l'équipe sur un financement spécifique DREAL pour le dossier de la SPADT.

L'agence a accueilli 1 stagiaire pendant 4 mois dans le cadre de la convention cadre signée avec l'UPPA.

Dans les 63 jours de formation suivis en 2012, 12 ont porté sur des participations à des clubs de la FNAU et 26 à la 33ème rencontre de la FNAU à Bordeaux qui a concerné 16 personnes de l'agence. Dans ce global se trouve aussi le cycle de formation collective à la conduite de projet qui s'est achevé par deux temps en mars et novembre réunissant respectivement 6 et 8 personnes.

Les outils de gestion mis en place avec le projet d'agence 2011/2013 ont été affinés pour assurer au plus près la préparation et le suivi du programme d'activités. L'outil de travail informatique renouvelé en 2011 a été complété par une installation de visio-conférence. Son fonctionnement entre les deux sites vise à favoriser les échanges et à réduire les déplacements ; cet équipement a permis à diverses reprises la participation à distance de la représentante de la Région au Comité Technique Partenarial. L'usage en réunion de travail se développe avec des partenaires et prestataires éloignés et équipés.

L'ÉQUIPE



COMITÉ DE DIRECTION

Alain FRANCK
Régine CHAUVET ; Marc TRINQUE
Farida GOURGAND

DIRECTION

Alain FRANCK,
Directeur général

Farida GOURGAND,
Assistante de direction

Florence JOSSERAN,
Assistante de gestion

PÔLE STRATÉGIES TERRITORIALES

Marc TRINQUE, *Directeur*

Létizia DELORME, *chef de projet SCoT BSL*
Cécile GALLATO, *réf. environnement**
Pascal GASC, *chef de projet SCoT GP*
Nicolas GESTAS, *réf. économie**
Gaëlle VIRELY, *réf. habitat*
Marion AUDOUIN, *réf. habitat**
Maylen THOUMIRE-ALCELAY, *urbaniste*

PÔLE PRODUCTION-COMMUNICATION

Régine CHAUVET, *Directrice responsable antenne*

Annie COURANT, *assistante de production*
Amélie CARRIZO, *assistante de production**
Emmanuelle RABANT, *cartographe*
Ludovic RÉAU, *assistant en documentation et communication*

PÔLE MOBILITÉ

Romain MATHEY, *Responsable*

Sébastien GRANDJEAN, *réf. Planification**
Julien DE LABACA, *réf. innovation*
Fanch RUELLAN, *réf. modes actifs*

PÔLE CONNAISSANCE TERRITORIALE

Didier BESINGRAND, *Responsable*

Vincent ESCARTIN, *analyste**
François BEDOUET, *administrateur SIG*
Marc LACLAU, *analyste*
Mathieu LASSERRE, *administrateur de données**
Déborah SAUVIGNET, *analyste*

PÔLE PROJETS URBAINS

Marie-Pierre BARRÉ, *Responsable*

Jacques LE ROUX, *architecte - urbaniste*
Antonia GARCIA LANCESSEUR, *architecte - urbaniste*

**en poste sur Pau.*

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DU PROGRAMME PARTENARIAL /2012

Code	Missions	Temps passé	Pilote
A - PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE			
A1	Les grandes échelles territoriales		
A1-1	Contributions à la DTADD Aquitaine	75	État
A1-2	Contributions au schéma d'organisation de l'espace littoral	12	GIP
A1-3	Synthèse des perspectives d'aménagement et de développement - GPSO	225	État
A1-4	Contributions au schéma d'aménagement régional	18	CRA
A1-5	Aménageons le Pays Basque : définition des pactes d'aménagement	76	CEPB
A2	Les SCoT		
A2-1	Contribuer à l'élaboration du SCoT de Bayonne - Sud Landes	410	SMBSL
A2-2	Contribuer à l'élaboration du SCoT du Grand Pau	310	SMGP
A2-3	Groupe de travail "Indicateurs / mise œuvre des SCoT"	12	Partenariat
A2-4	Poursuite du partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne	80	Partenariat
A3	Repérer les enjeux d'avenir	30	
A3-1	Préparation des 33 ^{èmes} rencontres nationales FNAU (BDX)	30	Partenariat
B - DÉVELOPPER LES TERRITOIRES			
B1	Par l'organisation et le renouvellement des espaces urbanisés		
B1-1	Groupe de travail "Définitions et cadre du renouvellement urbain"	84	Partenariat
B1-2	Mutabilité des espaces économiques du cœur de l'agglomération bayonnaise	102	CACBA
B1-4	Recueil et analyse pour une vision territoriale de l'agglomération paloise	186	CAPP
B1-5	Orientations de développement du secteur Sud de Pau	48	CAPP
B1-6	Articulation des projets urbains palois autour des axes TC	70	CAPP
B1-7	Renouvellement en zone économique dans l'agglom. paloise (méthode et test)	76	CAPP
B1-8	Déclinaison de la vision départementale de l'urbanisme	40	CG64
B1-9	Appui à la politique territorialisée du Département	82	CG64
B2	Par une coordination des politiques de l'habitat		
B2-1	Elaboration du plan départemental de l'habitat	80	Etat-CG64
B2-2	Appui à la politique départementale de l'habitat (dont concertation PDH)	95	CG64
B2-3	Groupe de travail "Indicateurs / mise œuvre des PLH"	36	Partenariat
B2-4	Appui au PLH de la CAPP	106	CAPP
B2-5	Appui au PLH de la CACBA	64	CACBA
B3	Par une coordination des projets économiques et commerciaux		
B3-1	Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération bayonnaise	35	CACBA
B3-2	Déclinaison du schéma d'urbanisme commercial de l'agglom. bayonnaise	12	CACBA
B3-3	Observatoire de l'immobilier tertiaire dans l'agglomération paloise	42	CAPP
B3-4	Définition de la stratégie d'urbanisme commercial de l'agglomération paloise	15	CAPP
B4	Par les grands équipements et infrastructures		
B4-1	Schéma d'aménagement du Port de Bayonne	27	CRA
B4-2	Contributions au débat de la grande vitesse en Pays Basque	0	Etat
B4-3	Contributions au débat de la grande vitesse en Béarn	0	Partenariat
B4-4	Poursuite projections de populations collégiennes	22	CG64

Code	Missions	Temps passé	Pilote
C - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS			
C1	Accompagner les services des membres de droit		
C1-1	Services de l'Etat	10	Etat
C1-2	Services de la Région Aquitaine	5	CRA
C1-3	Services du Département des Pyrénées Atlantiques	25	CG64
C1-4	Services de la Communauté d'agglomération Côte basque Adour	20	CACBA
C1-5	Services de la Communauté d'agglomération Pau-Porte des Pyrénées	20	CAPP
C2	Accompagner les communautés des communes		
C2-1	Appui à la Communauté des Communes du Piémont Oloronais	0	CCPO
C2-2	Appui à la Communauté des Communes du Seignanx	45	CCSX
C2-3	Appui à la Communauté des Communes de Nive-Adour	15	CCNA
C2-4	Appui à la Communauté des Communes d'Errobi	0	CCE
C2-5	Appui à la Communauté des Communes du Sud Pays Basque	0	CCSPB
C2-6	Appui à la Communauté des Communes du Pays de Nay	25	CCNay
D - PROMOUVOIR LA MOBILITÉ DURABLE			
D1	Contribuer au dialogue entre les acteurs des territoires		
D1-1	Animation d'un groupe de travail - Mobilité Pays Basque/sud Landes	0	Partenariat
D1-2	Animation d'un groupe de travail - Mobilité en Béarn	16	Partenariat
D1-3	Transfarmuga (mobilité transfrontalière)	60	GECT
D1-4	Partenariat d'enquête de l'EMD-EGT basco-landaise	30	Partenariat
D1-5	Enquêtes "mobilité" dans le Haut Béarn	84	SMELRPO
D2	Développer les offres urbaines, interurbaines et régionales		
D2-1	Valorisation de l'étoile ferroviaire bayonnaise - protocole d'intention	60	Partenariat
D2-2	Contrats d'axe en Béarn - phase 3	168	CRA
D2-3	Appui aux politiques de transport et de mobilité du département	112	CG64
D2-4	Appui à la révision du PDU de l'agglomération bayonnaise	147	SMTCBA
D2-5	Appui au fonctionnement du réseau urbain de l'agglomération bayonnaise	22	SMTCBA
D2-6	Appui à la mise en œuvre du schéma cyclable de l'agglomération bayonnaise	45	CACBA
D2-7	Appui à la révision du PDU de l'agglomération paloise	115	SMTPPP
D2-8	Appui au fonctionnement du réseau urbain de l'agglomération paloise	10	SMTPPP
D2-9	Appui aux réflexions en lien avec la gare de Bayonne	118	CACBA
D2-10	Contrat d'axe Nive	5	CRA
E - DÉVELOPPER LES OUTILS DE CONNAISSANCE TERRITORIALE			
E1	OBS-64 / Poursuite du dispositif	446	Partenariat
E2	Observatoire départemental des loyers privés	84	Partenariat
E3	Observatoire des dynamiques territoriales en Aquitaine	90	Partenariat
E4	Portraits de territoire des intercommunalités	124	Partenariat
E5	Publications d'information	140	Partenariat

Pilote : premier partenaire intéressé

Partenariat : tout ou partie des membres

Etat : DDTM 64, DREAL

CRA : Conseil Régional Aquitaine

CG 64 : Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

CEPB : Conseil des Elus du Pays Basque

SMBL : Syndicat Mixte Agglomération de Bayonne et sud des Landes

SMGP : Syndicat Mixte du Grand Pau

SMTU CBA : Syndicat Mixte des Transports Urbains Côte basque Adour

SMTU PPP : Syndicat Mixte des Transports Urbains Pau Porte des Pyrénées

SMELRPO : Syndicat Mixte d'étude de la liaison routière Pau Oloron

CACBA : Communauté d'Agglomération Côte basque Adour

CAPP : Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

CCNA : Communauté de Communes Nive-Adour

CCSPB : Communauté de Communes du Sud Pays Basque

CCE : Communauté de Communes d'Errobi

CC Seignanx : Communauté de Communes du Seignanx

CCPO : Communauté de Communes du Piémont Oloronais

CCPN : Communauté de Communes du Pays de Nay



**Agence d'Urbanisme
Atlantique & Pyrénées**

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex

4 rue Henri IV
Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

